

Assemblée Populaire d'Auxerre, 89.

1RE CATÉGORIE : QUESTIONS OUVERTES

> 1) Quelles actions nationales fédératrices et mobilisatrices pour maintenir le rapport de force ? (Quelles mobilisations pendant l'été ? échéances possibles : 14 juillet, nuit du 4 août, G7 à Biarritz fin août, etc.)

De notre point de vue, il est important de continuer la mobilisation durant l'été sur des dates symboliques. 50% des français ne partant pas en vacances, il reste du monde à sensibiliser pour construire les luttes de la rentrée dont le G7 ne sera qu'un prélude, nous l'espérons.

Ainsi, pour notre Assemblée même si la pression et la mobilisation doivent se maintenir dans l'été, notre objectif s'axera plutôt sur la mobilisation et la formation des personnes en vue de la rentrée.

> 2) Comment continue-t-on d'enraciner et consolider le mouvement au niveau local (lieux communs, Maison du Peuple, reprise des ronds-points, etc.) ? Que mettez-vous en place localement ? Comment recréer du commun au sein des groupes ?

Notre assemblée travaille sur l'idée d'un local, des repérages sont en cours. Comme nous travaillons sur l'union régionale avec des délocalisations de notre Assemblée Populaire pour toucher des publics différents.

> 3) Bilan et perspectives des alliances et convergences par la base, comment les poursuivre ? (mouvement social, syndicats, mouvement climat, etc.)

Les convergences en local sont compliquées. Ponctuellement, nous arrivons à des actions ou à des réunions mais l'installation d'une collaboration dans la durée est compliqué par des habitudes militantes et des méthodes différentes. Un travail de tolérance et d'adaptation est à faire des 2 côtés.

Des formations en communs s'organisent pour permettre des échanges et des rencontres afin que s'installe une véritable collaboration.

> 2ÈME CATÉGORIE : SUIVI DES DIFFÉRENTS CHANTIERS OUVERTS À COMMERCY et SAINT-NAZAIRE - ouvert à commentaires, suggestions, etc.

> 1) Comment continue-t-on de s'organiser face à la répression policière et judiciaire ? Bilans et perspectives (réseaux de solidarité juridique, médicaux, etc.). La mise en place de Comité de Défense Collective en local est indispensable à la poursuite du mouvement.

Le développement et la diffusion des méthodes de Défense Collective sont des priorités. Il y a aussi un énorme travail de recensement des peines et des personnes en privation de liberté afin de leur amener un soutien efficace et efficient.